

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten =
Association Suisse des Professeurs d'Université

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten

Band: 8 (1982)

Heft: 2

Rubrik: Semesterberichte = Rapports semestriels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Universität Basel

Réélection du recteur Jan Milič Lochmann. Reprise, après une interruption prolongée, du programme d'échanges avec l'Université de Cracovie. Modification de l'élection des représentants étudiants à la régence. Nouvelle réglementation de la licence et du doctorat à la Faculté des lettres. Lors de l'élection d'un successeur à la chaire du professeur Herbert Lüthi, l'instance supérieure inclut parmi les papables un candidat dont le nom n'a pas été porté sur la liste par les commissions scientifiques compétentes. Cela entraîne des protestations du Séminaire d'histoire, de la Faculté des lettres, de la régence ainsi que de nombreux historiens d'autres universités suisses. La polémique trouve un écho considérable dans l'opinion publique. Cérémonie à la mémoire du professeur Adolf Portmann, décédé le 28 juin 1982. Portmann passait pour le professeur le plus réputé de l'Université de Bâle. Il avait été en outre l'initiateur de l'Université populaire bâloise. Cours interdisciplinaires du séminaire d'allemand sur le thème "Goethe - 150 ans après".

Rektor Jan Milič Lochman wurde von der Regenz für ein zweites Amtsjahr gewählt.

Nachdem der Kontakt mit der Partnerschafts-Universität Krakau längere Zeit unterbrochen war, hat nun der dortige Rektor wissen lassen, Krakau sei an einer Wiederaufnahme des Austauschprogramms interessiert, vor allem auch an der Vermittlung von in Polen nicht erhältlichen Büchern. Die Beziehungen sollen im normalen Rahmen weitergeführt werden.

Die Regierung beschloss eine Aenderung der Ordnung der paritätisch zusammengesetzten Regenz, wonach nun die Stärke im Studentenrat bei der Wahl der studentischen Vertreter in der Regenz verhältnismässig zu berücksichtigen ist. Mit Hilfe dieses Proporz, der von der Regenz selbst nicht befürwortet worden war, soll dem Umstand Rechnung getragen werden, dass sich seit der Aufhebung der Studentenschaft als Zwangskörperschaft verschiedene studentische Gruppierungen gebildet haben neben der "StuB" (Studentenschaft Basel), die freilich am meisten Mitglieder hat.

In der philosophisch-historischen Fakultät sind nun dieses

Jahr neue Ordnungen für Lizentiat und Promotion in Kraft getreten. Die wichtigste Neuerung besteht darin, dass für die Lizentiats-Arbeit nicht mehr drei, sondern fünf Monate zur Verfügung stehen.

Das zentrale Ereignis, das das Sommersemester überschattete, war die Wahl des Nachfolgers von Prof. Herbert Lüthy als Ordinarius für Neuere Allgemeine Geschichte und Schweizergeschichte. Das historische Seminar, die philosophisch-historische Fakultät, die Regenz, zahlreiche Historiker der übrigen Schweizer Hochschulen protestierten mit scharfen Erklärungen gegen diese Wahl. Die Studierenden bestreikten während einer Woche die Lehrveranstaltungen in Geschichte und führten einen Aktionstag durch, der auch andere Fächer in Mitleidenschaft zog. Erstmals nach langen Jahren der Konfrontation kam es also zu einer Solidarisierung unter Studierenden, Lehrenden und Universitätsinstanzen. Auch in der Presse wurde der Vorfall diskutiert, weit über Basel hinaus. Alarmierend daran war der Umstand, dass die Regierung einen Kandidaten berufen hatte, den weder die Fakultätskommission, noch die Sachverständigenkommission der Kuratel auf ihre Liste gesetzt hatten, der vielmehr erst von den oberen Wahlbehörden (Kuratel, Erziehungsrat) in die engere Wahl gezogen worden war. Auch wenn die Regierung von Gesetzes wegen an keine Wahlvorschläge gebunden ist, ist es doch höchst befremdlich, dass sie sich über den Sachverstand der Fachleute hinwegsetzte, ohne nochmals mit ihnen Rücksprache genommen zu haben. Es ist zu vermuten, dass sie sich bei ihrem Entscheid wesentlich von einer vorausgegangenen Pressekampagne um einen anderen möglichen Kandidaten bestimmen liess sowie von dem haltlosen Gerücht, unter den Basler Historikern herrsche einseitig ein Linkstrend. Doch welches immer die Motive der Regierung gewesen sein mögen, es bleibt unverständlich, dass man nicht den Versuch machte, auf einen so wichtigen Lehrstuhl den bestmöglichen Mann zu gewinnen. Und unbegreiflich bleibt auch, dass die Regierung just zu dem Zeitpunkt das gute Verhältnis zur Universität aufs Spiel setzte, in dem angesichts der Sparmassnahmen ein gutes psychologisches Klima nötiger ist

denn je. Das Rektorat hat nun bei den oberen Behörden erreicht, dass sie künftig die Fakultät nochmals anfragen werden, falls sie einen auf der Fakultätsliste nicht vorgesehenen Kandidaten für die Wahl vorschlagen möchten. Der Erziehungsdirektor hat in seiner Interpellationsbeantwortung im Grossen Rat Massnahmen zur besseren Koordination der verschiedenen Wahlgremien in Aussicht gestellt und auch von einer Gesetzesnovelle gesprochen. Man wird sich auch Gedanken darüber machen müssen, ob eine Habilitation, wie argumentiert wurde, tatsächlich bereits die Eignung zur Uebernahme eines Ordinariats bescheinigt. Mögen die Hoffnungen begründet sein, dass sich dieser Vorfall nicht wiederholt, der das Vertrauen zwischen Universität und Regierung spürbar erschüttert und dem Ansehen der Basler Universität zweifellos schwer geschadet hat.

Keinerlei weiteres Aufsehen erregte die Tatsache, dass die Wahl eines Extraordinarius für Biochemie widerrufen werden musste, da er sein Amt nicht angetreten hatte. Nur dem Nachrichtenbulletin der Schweizerischen Zentralstelle für Hochschulwesen war das zu entnehmen.

Am 28. Juni starb Prof. Adolf Portmann, der jahrzehntelang einer der prominentesten Dozenten der Universität und Hauptinitiator der Basler Volkshochschule gewesen war. Das Rektorat veranstaltete zu seinen Ehren eine Gedenkfeier in der Peterskirche, an der das Lebenswerk des Verstorbenen von verschiedenen Seiten gewürdigt wurde.

Das Deutsche Seminar führte unter dem Patronat des Rektors eine sehr gut besuchte Ringvorlesung zum Thema "Goethe - 150 Jahre später" durch, an der sich als Gäste namhafte ausländische Goethe-Forscher beteiligten.

Karl Pestalozzi

Universität Bern

Encore un doctorat honoris causa. Des étudiants mécontents et un comité hors-partis ont saisi - pour des raisons opposées - le référendum contre la loi révisée sur l'université. L'initiative "Uni pour tous", lancée par les étudiants, le parti socialiste et d'autres partis de gauche, vise - dans une perspective nettement politique - une révision totale de la loi en vigueur sur l'université (loi de 1954). Procédure de consultation en vue d'une révision du "Décret sur l'engagement et la rétribution des médecins assistants et des chefs de clinique". Selon ce projet, les médecins assistants devraient bénéficier d'une échelle de traitements différente de celle des assistants de toutes les autres facultés.

Durch Verschulden des Berichterstatters enthält leider der im letzten Bulletin erschienene Bericht über das Wintersemester 1981/82 eine unvollständige Liste der am Dies academicus vom 5. Dezember 1981 verliehenen Ehrendoktorate. Es ist nachzutragen: Die Philosophisch-historische Fakultät hat ausserdem am 5. Dezember 1981 die Würde eines Doctor philo-sophiae honoris causa verliehen Herrn Ewald Körner, Dirigent, Bern, in Anerkennung seines verdienstvollen Wirkens am Berner Stadttheater.

Durch neue Ereignisse überholt und als falsch abgestempelt ist auch die Meldung des letzten Bulletins, das revidierte Universitätsgesetz habe beträchtliche Chancen, in absehbarer Zeit in Kraft zu treten. Wohl hatte die Studentenschaft beschlossen, gegen das vom kantonalen Parlament verabschiedete teilrevidierte Universitätsgesetz das Referendum nicht zu ergreifen. Aber inzwischen hat die in der Generalversammlung der Studentenschaft unterlegene "linke" Minderheit das Referendum von sich aus ergriffen - hauptsächlich wegen angeblich ungenügender Mitbestimmungsmöglichkeit des Mittelbaus und der Studentenschaft - und damit einmal mehr demonstriert, dass der Ruf nach mehr Demokratie an der Universität und das Einhalten demokratischer Regeln zwei ganz verschiedene Dinge sind. Als Reaktion hierauf ergriff ein

"Überparteiliches Komitee gegen das neue Unigesetz" mit entgegengesetzter Argumentation ebenfalls das Referendum. Fristgerecht wurden von den unzufriedenen Studenten 2'000, vom überparteilichen Komitee 14'000 Unterschriften eingereicht. Die damit erzwungene Volksabstimmung soll am 28. November 1982 stattfinden.

Parallel dazu läuft eine von der Studentenschaft lancierte und von der Sozialdemokratischen Partei sowie den links von dieser angesiedelten Parteien unterstützte Gesetzesinitiative "Uni für alle". (Volksabstimmung am 26. September 1982). Sie strebt durch eine Totalrevision des heute geltenden Universitätsgesetzes von 1954 vor allem an:

- a) die Kontrolle der Finanz- und Forschungsplanung der Universität durch ein fakultatives Referendum für den universitären Rahmenplan,
- b) die paritätische Mitbestimmung der nichtprofessoralen Gruppen innerhalb der Universität,
- c) die Erleichterung der Zulassung zu den Universitätsstudien für Berufstätige ohne Maturität,
- d) verschiedene weitere Erleichterungen der Studienbedingungen.

Während also die Universität von politischen Wellen umbrandet wird, geht ihr Innenausbau in jeder Beziehung weiter: Am 17. September 1980 wurde eine neue "Verordnung über die Anstellung und Besoldung der Assistenten an der Universität" erlassen. Gegenwärtig ist eine Revision der "Verordnung über die Anstellung und Besoldung der Assistenz- und Oberärzte" in der Vernehmlassung. Durch den Erlass der zwei getrennten Verordnungen wird der Wille dokumentiert, in Bern - wie an manchen anderen Universitäten - in den Assistenzärzten einerseits und den Assistenten aller übrigen Fakultäten andererseits zwei verschiedene Personalkategorien zu sehen. Das schliesst die ähnliche Fassung etlicher Bestimmungen in beiden Verordnungen nicht aus. Nach dem Entwurf sind die Assistenzärzte um eine Besoldungsklasse besser eingereiht als die Assistenten anderer Fakultäten. Dagegen beginnt für

Assistenzärzte die kompensationsberechtigte Ueberzeit erst bei 55 Wochenstunden, während für die übrigen Assistenten von der für das gesamte Staatspersonal üblichen Arbeitszeit von 44 Wochenstunden ausgegangen wird.

Willy Mosimann

Université de Fribourg

Mutationen im Lehrkörper. Wahl des Rektorats für 1983-1987. Mit einem vom Kantonsrat eingebrachten Gesetz ist die rechtliche Grundlage für die Einführung des Numerus clausus durch den Regierungsrat geschaffen worden. Wissenschaftliche Veranstaltungen. Die Studenten veranstalten einen "Tag der Reflexion über das Studium". Ein neues Reglement über die Studierenden und Auditoren ist in Kraft getreten.

Les mutations au sein du corps professoral ont été les suivantes au cours de l'année universitaire 1981/82.

Du côté des démissions, il y a eu celles de M. Marie-Dominique Philippe, professeur ordinaire en philosophie; de M. Heinrich Stirnimann, professeur ordinaire en théologie fondamentale; de M. Jean-Jacques Darbellay, professeur ordinaire en droit public; de M. Ramon Sugranyes de Franch, professeur ordinaire en langues et littératures ibériques; de M. Bernardo Zanetti, professeur titulaire en droit du travail et des assurances sociales; de M. Albert J.Th. Eisenring, professeur-assistant en langue et littérature anglaises et de M. Jean-Pierre Musy, professeur-assistant en histologie.

Du côté des nominations, il y a eu celles de Mme Michelle Deliège, professeur ordinaire en pédagogie générale et didactique en langue française; de M. Louis Bosshart, professeur ordinaire en journalisme; de M. Albert Gossauer,

professeur ordinaire en chimie organique; de M. Jean-Luc Lambert, professeur-assistant en pédagogie curative; de M. Giorgio Canevascini, professeur-assistant en biologie végétale et de M. José Hurtado, professeur invité en droit pénal en langue française.

C'est au cours du semestre d'été 1982 que s'est effectué le choix de la future équipe rectorale qui fonctionnera de mars 1983 à mars 1987. Sur proposition de l'Assemblée plénière, le Sénat de l'Université a nommé M. Augustin Macheret, professeur ordinaire de droit public, comme futur Recteur. Le Conseil d'Etat a ratifié cette décision. Sur proposition de M. Macheret, le Sénat de l'Université a élu les trois futurs Vice-Recteurs: le R.P. Yves Bernard Trémel, professeur ordinaire d'exégèse du Nouveau Testament (déjà Vice-Recteur pour la période actuelle); M. Pierre-Etienne Haab, professeur ordinaire de physiologie et M. Otfried Höffe, professeur ordinaire d'éthique et de philosophie sociale. Avec encore M. Hans E. Brülhart comme Administrateur, la future équipe rectorale sera représentative de toutes les Facultés, comme aussi des caractères bilingue et international de l'Université (M. Trémel est d'origine française et M. Höffe d'origine allemande).

Le Conseil d'Etat, par une loi votée au début mai 1982 par le Grand Conseil, a voulu, à l'instar d'autres cantons, créer la base légale pour le cas où un numerus clausus deviendrait nécessaire dans une branche.

Il n'y a donc pas de numerus clausus décrété pour l'Université de Fribourg, mais les bases légales ont été créées pour l'introduire, en cas de nécessité seulement, par le Conseil d'Etat.

Parmi les nombreuses manifestations scientifiques organisées par/à l'Université au cours du semestre d'été 1982, signalons notamment:

- le 8e colloque annuel, organisé à Grangeneuve par le Séminaire d'économie internationale, qui avait pour thème "La Suisse face au déséquilibre mondial de 1982", qui a réuni

- plus de 100 participants, parmi lesquels de nombreux représentants des autorités, des administrations, des entreprises et du monde scientifique;
- le Séminaire international sur le droit de la construction;
 - la journée d'études organisée par le Séminaire de droit privé, en collaboration avec la Chambre fribourgeoise des notaires, qui a vu la participation de plus de 100 notaires venant de tous les cantons romands et du Tessin;
 - le symposium organisé à l'occasion du 70e anniversaire du Prof. Philippe sur "Paradigmes de théologie philosophique".
 - La Journée de l'Europe fut commémorée le 5 mai 1982. L'allocution de circonstance fut tenue par M. Mario Soares, ancien Premier Ministre du Portugal. Cette conférence était précédée d'une allocution de M. Pierre Aubert, Conseiller fédéral. Auparavant, Don Emilio Garigues entretenait son auditoire sur une "Reconsidération du mythe de Don Juan".
 - La Fondation de l'Institut des sciences économiques et sociales organisa une première journée d'économie sociale sur le thème "Travail et loisirs", avec la participation de M. Henri Crolleau, directeur du cabinet du ministre français du "Temps libre".

Pour ce qui est des étudiants, ceux-ci ont organisé le 18 mai une "Journée de réflexion sur les études". Divers aspects de la vie estudiantine furent abordés.

Par ailleurs, un nouveau règlement touchant les étudiants est entré en vigueur, celui relatif au statut des auditeurs. Ce nouveau statut précise qui des étudiants peuvent ou même doivent être étudiants immatriculés, ou auditeurs réguliers, ou auditeurs libres. Ce statut ne touche cependant pas les conditions d'immatriculation définies par les Facultés.

Bernhard Schnyder

Université de Genève

Fortsetzung der Arbeit an der Revision des Universitätsgesetzes. Schätzung der Kosten und Vorteile der Universität für die Allgemeinheit. Integration der vom Nationalfonds finanzierten Forschungsvorhaben in die Universität. Rede des Rektors am Dies academicus über die internationale Bestimmung der Universität Genf. Wahl von Professor Luc Weber zum Vizerektor.

La commission du Grand Conseil chargée de la révision de la loi sur l'Université a repris ses travaux. Dans l'examen des quatre projets de loi déposés, la commission parlementaire a décidé de donner la priorité aux propositions relatives au Titre IV de la loi régissant la composition et les compétences des divers organes de l'Université. Comme ce fut le cas dans le cadre de la première étape de la révision, qui avait trait à la composition et au statut du corps enseignant, la commission souhaite procéder à un certain nombre d'auditions, afin de connaître le point de vue des organes et associations professionnelles de l'Université directement concernés.

La croissance rapide de l'Université et les charges financières qui en découlent posent à beaucoup de citoyens la question de la justification de ces dépenses et des limites qu'il faudrait éventuellement leur fixer. Le Rectorat a tenté dans une étude faite selon la méthode de l'analyse coûts-bénéfices d'évaluer les avantages et les désavantages économiques et financiers de la présence d'une université dans le canton. Les auteurs de cette étude sont conscients de l'impossibilité de tout vouloir quantifier, bien des aspects touchant à la qualité de la vie, à la santé ou à la culture échappant à toute estimation financière. Il faut relever aussi une réflexion exprimée par le vice-recteur Guenin dans sa préface: "L'Université n'a pas à être rentable sur le plan économique au premier degré; il serait même dangereux qu'elle le fût."

Le Conseil de l'Université a engagé un débat de fond sur les problèmes liés à l'intégration au sein de l'Université des activités de recherches financées par le Fonds National Suisse. Il a entendu à ce sujet quelques-uns des professeurs genevois qui siègent au Conseil national de la recherche et qui redoutent les effets pernicioeux d'une réglementation trop stricte de ces activités par l'Université.

Le recteur Justin Thorens a consacré son discours du Dies academicus à la vocation internationale de l'Université de Genève. Il a rappelé dans quel contexte Calvin créa l'Académie de Genève, Académie qui eut dès le début une composition internationale du corps estudiantin. Au début de notre siècle, la proportion des étudiants étrangers était à Genève de 83 %. Aujourd'hui, il est tombé à un peu plus de 20 % si l'on ne considère que les étrangers de l'étranger. Avec ce pourcentage, Genève reste cependant l'Université la plus internationale de Suisse. Le recteur a insisté sur la nécessité pour l'Université de Genève de maintenir son ouverture vers l'étranger, aussi bien dans l'admission des étudiants que dans le recrutement du corps professoral. Une politique restrictive dans ce domaine constituerait une perte irréparable et une démission inadmissible.

A la suite de la démission du vice-recteur Jean-Marc Chappuis, le Conseil de l'Université a nommé sur proposition du Sénat le professeur Luc Weber qui enseigne l'économie et les finances publiques à la Faculté des Sciences économiques et sociales.

Adalberto Giovannini

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Aushändigung der Diplome an vierzig Architekten. Ingenieure und Architekten bereiten sich in einem Nachdiplomkurs auf die Tätigkeit in Entwicklungsländern vor. Ernennung neuer Professoren. Annähernd 4'000 Personen besuchen an den "Tagen der offenen Türe" die ETH Lausanne, darunter mehrere hundert Gymnasiasten aus der Westschweiz. Generalversammlung und gemeinsame Veranstaltungen der Ehemaligen-Vereine der ETH Zürich und Lausanne. Zweites Treffen der Forschungsgruppe Sonnenenergie. Internationaler Kongress über operationelle Forschung. Internationale Surfer-Regatte der Studenten. Kinderfest an der ETH Lausanne. Ausstellung über die Gewinnung von Sonnenenergie in Sierre und - zusammen mit der ETH Zürich - Mitgestaltung des Pavillons "Der Raum, die Schweiz und Europa" am Comptoir Suisse in Lausanne.

C'est durant la première semaine du semestre d'été 1982 que le Président de l'EPFL, le professeur Bernard Vittoz, a remis une quarantaine de diplômes de fin d'études aux nouveaux architectes. Le Président de l'Ecole a mis en évidence, dans son allocution, les points communs et les caractéristiques spécifiques de la démarche complémentaire d'un architecte et d'un ingénieur.

Lundi 26 avril a débuté à l'EPFL-Ecublens un cours postgrade sur les principaux problèmes affrontés par les pays en développement dans leurs efforts pour la mise en oeuvre de leurs ressources naturelles et industrielles. Ce cours, qui s'est achevé le 12 juillet par la remise de vingt certificats, s'adressait en priorité aux ingénieurs et architectes diplômés qui se destinent à exercer leurs activités professionnelles dans le tiers monde ou dans des entreprises et services publics étroitement liés aux échanges avec les pays en développement.

S'agissant du corps enseignant, le Conseil fédéral a nommé, avec entrée en fonction le 1er juin, M. Richard Sinniger, né en 1932, de nationalité suisse, en qualité de professeur ordinaire de constructions hydrauliques au Département de génie civil de l'EPFL. C'est le 1er octobre qu'est entré en

fonction, en qualité de professeur ordinaire d'informatique d'application au Département des mathématiques, M. Alfred Strohmeier, né en 1946 et originaire de Bâle. Enfin, M. Peter Buser, né en 1946, Bâlois d'origine, a été nommé professeur extraordinaire de géométrie au Département des mathématiques. Il est entré en fonction le 1er août 1982 et prend la succession du professeur Jean de Siebenthal qui prend sa retraite après une longue et fructueuse carrière à l'EPFL. Par ailleurs, le Conseil fédéral a accordé le titre de professeur à M. Alfred Wohlhauser, né en 1941, originaire de Zurich, premier assistant et chargé de cours au Département des mathématiques. Enfin, le professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL, a nommé en qualité de privat-docent M. Hans-Jürg Mathieu, collaborateur scientifique au Département des matériaux. Il donnera un enseignement en analyse des surfaces.

Les 30 avril et 1er mai 1982, près de 4'000 personnes, jeunes et moins jeunes, ont saisi l'occasion des journées "portes ouvertes" pour visiter l'EPFL à Ecublens et plus spécialement le Département de physique. Plusieurs centaines de gymnasiens de tous les cantons romands sont venus découvrir l'EPFL le vendredi déjà. La haute école lausannoise a pris l'habitude de mettre sur pied des manifestations "portes ouvertes" chaque deux ans; la prochaine se déroulera en 1984 et le public aura l'occasion de visiter les départements des mathématiques et de mécanique qui prendront possession de leurs nouveaux locaux à Ecublens durant l'automne de cette année.

L'EPFL a accueilli le 12 juin les anciens élèves des Ecoles polytechniques de Zurich et de Lausanne. Les deux associations ont tenu leur assemblée générale et se sont ensuite réunies dans un même auditoire où elles ont été reçues par M. Olivier Rambert, président de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Les participants ont également entendu une brève allocution de M. Jean-Pascal Delamuraz, conseiller d'Etat, incitant les ingénieurs à participer davantage à la vie publique, ainsi qu'une conférence du professeur Maurice Cosandey, président du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales, sur "La forêt suisse, son importance pour notre économie et notre environnement". Les membres des associations des anciens élèves de l'EPFZ et de l'EPFL ont profité de cette journée pour découvrir les nouvelles installations de l'EPFL à Ecublens.

Dans le domaine de l'énergie, après le succès remporté par le premier atelier qui s'est déroulé en octobre 1981, le Groupe de recherche en énergie solaire (GRES) a organisé une deuxième rencontre au bâtiment LESO (Laboratoire d'expérimentation solaire) les 23, 24 et 25 juin. Les thèmes d'étude qui ont été développés ont permis une approche globale mettant en relation la physique et l'architecture. Un accent particulier a été mis sur l'utilisation de méthodes simplifiées de calcul et de dimensionnement (design-tools) illustrées par des exercices pratiques. Le mois suivant, du 12 au 14 juillet, près de 600 spécialistes du monde entier provenant des administrations, des universités et des industries, ont participé au cinquième Congrès international de recherche opérationnelle.

Dans un style plus détendu, les traditionnelles régates internationales de planche à voile "Polysurf 82", organisées par l'Association des étudiants de planche à voile "Polysurf 82", organisées par l'Association des étudiants de l'EPFL (AGEPOLY), se sont déroulées les 22 et 23 mai sur le plan d'eau de Vidy. Une foule immense a pris part à cette manifestation sportive et à la soirée dansante du samedi soir. 160 concurrents se sont affrontés au cours des deux régates disputées malgré le manque de vent. Quant

à la Commission d'animation de l'EPFL, elle a organisé les 5 et 6 juin une fête des enfants à l'EPFL-Ecublens. Cette manifestation comprenait des productions théâtrales, musicales, ainsi que des activités de création réalisées par les enfants. Cette "première" a remporté un vif succès.

Du 29 mai au 6 juin 1982, se sont déroulées les Rencontres solaires suisses de Sierre. L'EPFL y a participé par une exposition présentant le concept énergétique de l'EPFL-Ecublens, ainsi que les systèmes solaires actifs. Enfin, du 11 au 26 septembre, les EPF de Lausanne et de Zurich ont participé avec trois stands, au pavillon "L'espace, la Suisse et l'Europe" du Comptoir Suisse de Lausanne. Le premier stand décrivait une expérience qui se déroulera durant le vol de Spacelab en 1983 et qui permettra d'étudier le comportement des lymphocytes en état d'apesanteur pour améliorer la lutte contre les infections pendant et après les vols spatiaux de longue durée. Ces recherches sont poursuivies par l'équipe du Dr Augusto Cogoli au Laboratoire de biochimie de l'EPF de Zurich. L'Institut des techniques de communication de l'EPF de Zurich a mis en évidence, dans cette exposition, l'utilité des photographies "en fausses couleurs" pour l'appréciation et l'évaluation des caractéristiques des différentes régions terrestres. Enfin, l'Institut de photogrammétrie de l'EPF de Lausanne a décrit l'intérêt de combiner des photographies de satellites et des photographies aériennes pour mieux connaître notre environnement.

Jacques Barman

Université de Lausanne

Wahl der Universitätsbehörden für 1982-1984 und des Rektorats von 1983-1987, das ausschliesslich aus neuen Mitgliedern bestehen wird. Die letzten Uebersiedlungen und die definitive Installierung in Dorigny werden noch Transport-, Platz- und Kreditprobleme stellen. Das gegenwärtige Rektorat verdient für seine Bemühungen um die Autonomie der Universität Anerkennung. Bedauerlicher Rückgang der Forschungsgelder aus dem Nationalfonds für die Humanwissenschaften. Im Unterschied zu anderen Wissenschaften fehlen oft die Mittel zur Bildung von Forschungsequipen. Intensivierung der Zusammenarbeit zwischen der Universität und dem neuen Institut für öffentliche Verwaltung.

Trois questions ont occupé la communauté universitaire lausannoise au semestre d'été 1982.

D'une part, les autorités académiques ont été élues. Pour 1982 à 1984, le Sénat s'est désigné un nouveau Président en la personne du professeur J.-L. Seylaz, un nouveau Vice-président, le professeur A. Bergmann, et un nouveau secrétaire, le professeur Hainard. Pour 1983 à 1987, un Rectorat entièrement neuf dirigera notre Université: aucun des membres du Rectorat actuel ne souhaitant poursuivre ses fonctions, on n'a pu procéder à une réélection, que rendait pourtant possible la loi sur l'Université. C'est ainsi que M. Delessert, Recteur désigné, et MM. Lasserre, Ducrey et Gautier apporteront à notre Université leur dynamisme et leur expérience pour une période dans laquelle les derniers transferts à Dorigny assureront son installation définitive sur le campus périphérique, tandis que grossira le flot des étudiants et se multiplieront les problèmes de transport, de place et de crédits disponibles. Cette situation suppose une impartialité totale du Rectorat envers les facultés, qui seule permettra à l'autonomie de l'Université de s'affirmer face à l'Etat, sinon perpétuellement sollicité

d'arbitrer des conflits et de dégager des solutions satisfaisantes. Il est certes trop tôt pour rendre hommage au Rectorat actuel, puisque ses fonctions se continueront encore un an; mais précisément, son attachement à l'autonomie de notre Alma Mater lui aura gagné l'estime des membres de notre haute école dans l'année écoulée.

D'autre part, le Sénat s'est préoccupé des subsides de recherche du Fonds national attribués aux sciences humaines. En effet, on a pu constater une régression régulière de ces crédits pour les demandes présentées par des chercheurs de l'Université de Lausanne, tandis que la situation paraît toute différente dans d'autres universités romandes. Entre 1976 et 1981, les subsides annuels pour les sciences humaines accordés à notre Alma Mater ont ainsi varié de 406.000.- en 1976 à plus d'un million en 1977, pour se fixer à 546.000.- en 1978, 673.000.- en 1979, et redescendre à 487.000.- en 1980 et 321.000.- en 1981 - sans tenir compte des tranches annuelles des programmes nationaux (par exemple 313.000.- en 1980 et 244.000.- en 1981). L'examen détaillé des requêtes admises ou rejetées laisse apparaître que la demande lausannoise globale des sciences humaines envers le Fonds national est beaucoup plus faible que celle des autres sciences, bien que les effectifs des corps enseignants atteignent le même ordre de grandeur. Quant aux subsides reçus du Fonds national pour les sciences humaines, ils ne formaient, en 1981, que le 1,9 % des subsides reçus du même Fonds par notre institution! Des considérations générales ne suffisent pas à expliquer les assez nombreux rejets de projets enregistrés ces derniers temps. Tout au plus a-t-on évoqué les insuffisances de l'infrastructure lausannoise dans les sciences humaines, "qui freine les activités et paralyse les initiatives des chercheurs", tout en infléchissant peut-être dans un sens défavorable les décisions du Fonds national. En particulier, il est re-

grettable de ne pas disposer d'un budget assez étoffé pour le corps intermédiaire, ce qui empêche souvent la constitution d'une équipe scientifique que pourrait ensuite supporter le Fonds, comme cela se passe dans les sciences exactes et les sciences biologiques et médicales.

Enfin la collaboration s'est intensifiée entre l'Université et le nouvel Institut de Hautes Etudes en Administration publique. D'abord, l'Université a mis à sa disposition des locaux intégrés au campus. Ensuite, des conventions académiques et techniques assurent le respect de hautes exigences pour l'admission des étudiants et la nomination des enseignants. Enfin, les préparatifs sont assez avancés pour permettre le début des cours en automne de cette année. Il est remarquable qu'on ait tenu ainsi un calendrier serré, ce qui fait bien augurer du dynamisme des responsables.

François Dessemontet

Université de Neuchâtel

Die im Entwicklungsplan 1984-1987 vorgesehene geringe Erhöhung der finanziellen Mittel zwingt jede Fakultät und Disziplin zu einer sorgfältigen Ueberprüfung der Prioritäten. Der Verzicht auf Randfächer erlaubt in einzelnen Gebieten eine Vermehrung des Lehrangebots. Neue Diplome und Ausweise. Modernisierung der Universitätsverwaltung. Rege Tätigkeit des Historischen Instituts und seines Zentrums für die Erforschung der französisch-schweizerischen Beziehungen. Ferienkurse für fremdsprachige Studenten und Lehrer. Wissenschaftliche Kongresse. Rücktritte und Neuwahlen von Professoren. Akademische Ehrungen.

L'Université de Neuchâtel a poursuivi, non sans entrain, l'élaboration de son plan de développement dans le cadre de la planification universitaire 1984-87. Un projet de plan, qui correspond à la deuxième phase du processus, vient d'être ratifié par le Conseil rectoral. A étudier ce plan, on constate que si les demandes d'accroissement budgétaire en termes réels restent nécessairement très modestes, puisque la conjoncture économique générale n'est pas près de s'améliorer, chaque Faculté et chaque collège de disciplines s'est posé avec sérieux la question de ses priorités, de ses orientations et de ses accentuations. Dans certains cas, l'abandon d'une ou deux disciplines marginales a permis de renforcer d'autres secteurs plus prometteurs. Sur le plan interfacultaire, un effort particulier sera fait en faveur de l'orthophonie, du journalisme et de l'informatique. A la Faculté des lettres, plusieurs collèges bénéficieront d'une meilleure dotation en heures d'enseignement ou en équipement. En Sciences, ce sont surtout la géologie et l'hydrogéologie qui se voient renforcées. Quant à la Faculté de droit et des sciences économiques, elle a décidé de développer avant tout l'Institut de recherches économiques et régionales.

Certaines de ces options sont déjà en cours de réalisation. Plusieurs nouveaux diplômes ou certificats ont été admis

par les instances universitaires au cours du semestre d'été, d'autres ont été réaménagés. Signalons notamment la réforme du BESI scientifique (diplôme habilitant à l'enseignement au niveau secondaire inférieur), l'introduction d'un certificat d'études approfondies en parasitologie (niveau de 3ème cycle), d'une licence en informatique, d'un certificat de journalisme (pouvant s'intégrer ou s'ajouter à toute licence délivrée par l'une des quatre Facultés), enfin, l'institution d'un certificat de formation complémentaire en psychologie et en pédagogie dans le cadre de la formation permanente.

L'administration générale de l'Université a été modernisée en passant à un système de gestion automatisée, et cela en collaboration avec le Centre de calcul électronique de l'Université. Mais il n'y a pas que les innovations qui méritent de retenir notre attention, car les entreprises de longue haleine sont souvent celles qui portent le plus de fruits. Mentionnons à ce propos l'essor constant de l'Institut d'histoire et de son Centre d'études historiques sur les relations franco-suisse du professeur L.-Ed. Roulet. Ce centre consacre l'essentiel de ses forces à l'étude et à l'enrichissement du Fonds Edouard Rott, qui représente une des documentations les plus importantes de Suisse sur l'histoire diplomatique du 16ème au début du 19ème siècle. La Bibliothèque de la Ville vient de mettre deux nouveaux locaux à la disposition de ces recherches. Parmi les choses qui durent et qui pourtant ne prennent pas une ride, il y a aussi le Cours de vacances de l'Université. Il offrait, cet été, pour la 87ème année (!), la possibilité à des étudiants et enseignants de langue étrangère de parfaire leurs connaissances de français. Parmi les 200 participants de la dernière session, on relève la présence d'une cinquantaine de maîtres du degré secondaire venus de Suisse orientale.

Les congrès, colloques et autres manifestations sont toujours nombreux. Je me contenterai de signaler la tenue à Neuchâtel, du 4 au 6 juin, de l'Assemblée annuelle de la Société suisse

des sciences humaines (SSSH), jumelée, pour la première fois, avec les assises d'une dizaine de sociétés membres (parmi lesquelles on trouvait l'Association suisse des professeurs d'université). Lors d'une grande manifestation plénière, les participants entendirent le conseiller fédéral Hans Hürlimann et assistèrent à un débat pluridisciplinaire sur le thème "Sens ou non-sens de l'histoire", débat introduit par des exposés des professeurs Hermann Lübke et Jean-François Bergier.

Plusieurs professeurs de l'Université ont fait valoir leur droit à la retraite pour la fin de l'année académique en cours: ce sont les professeurs Pierre Gassier (histoire de l'art), Raymond Jeanprêtre (droit des obligations), Jean-Louis Leuba (théologie systématique) et Philippe Muller (philosophie générale). Tous les quatre sont des maîtres qui ont marqué la vie de notre Université. Pour assumer la relève, de nouveaux collègues entrèrent en fonction en octobre 1982: il s'agit de Mme Lucie Galacteros-de Boissier, qui nous vient de Lyon (histoire de l'art), de M. Pierre Bühler, de Zurich (théologie systématique), de M. G. Seel, de Bonn (philosophie générale), de M. Pierre-Luigi Dubied (théologie pratique) et de M. Nico F. de Rooij, des Pays-Bas (microtechnique).

Signalons pour terminer quatre nominations honorifiques qui ont distingué des membres du corps enseignant de l'Université. Le professeur P.-H. Bolle a été élu président du Comité européen pour les problèmes criminels. Le professeur J.-M. Grossen s'est vu décerner le doctorat honoris causa par l'Université de Genève. Le professeur C. Favarger a été nommé "Membre étranger" de la Linnean Society de Londres. Enfin, M. Jacques Béguelin, chargé de cours de droit fiscal, a été nommé directeur de l'administration fédérale des contributions.

Albert de Pury

Hochschule St. Gallen

Semestre calme, mais de travail intense. Nouveaux membres du rectorat et du sénat. Nomination du nouvel aumônier catholique. Approbation des nouveaux règlements pour le doctorat (sciences économiques, sciences politiques, droit) qui entreront en vigueur le 1er octobre 1982. La publication "Forschungsdokumentation 1982" peut être sollicitée au rectorat (tél. 071 / 23 31 35). Journée d'orientation professionnelle pour 750 bacheliers suisses à Saint-Gall. Elaboration du plan de développement pour les années 1984-87. Est sorti vainqueur du concours pour la construction de l'annexe prévu M. Bruno Gerosa, arch. BSA/SIA. L'aide des professeurs à l'université jumelée de Varsovie a pu être menée à bonne fin.

Ein ruhiges und dennoch intensives Sommersemester.

Der neue Rektor, Alois Riklin, ein neuer Prorektor, Johannes Anderegg, ein neuer Verwaltungsdirektor, Franz Hagmann, haben ihre leitenden Aufgaben am 1. April 1982 übernommen.

Prof. Dr. Alois Riklin widmete seine Rektoratsrede dem Thema "Wissenschaft und Ethik" und forderte darin eine Verstärkung der Wirtschaftsethik in Lehre und Forschung. Dementsprechend wurde als erster Schritt die Gründung einer Forschungsstelle für Wirtschaftsethik beschlossen.

Im Senat konnten als neue Mitglieder begrüsst werden Prof. Dr. Ernst Baltensperger als Ordinarius für Volkswirtschaftslehre mit besonderer Berücksichtigung der Wirtschaftstheorie (bisher Heidelberg) und Prof. Dr. Hans Jobst Pleitner als Extraordinarius für Allgemeine Betriebswirtschaftslehre mit besonderer Berücksichtigung der gewerblichen Wirtschaft.

Es waren für sämtliche Gremien und Kommissionen die Neu- und Ersatzwahlen für die Amtsdauer vom 1. April 1982 bis 31. März 1984 vorzunehmen. Als Nachfolger von Prof. Dr. Richard Thalmann ist als neuer katholischer Studentenseelsorger Pater Walter Gaemperle ernannt worden.

Inzwischen hat der Hochschulrat die von der Reformkommission erarbeiteten neuen Promotionsordnungen für die Doktorate der Wirtschaftswissenschaften, der Staatswissenschaften und erstmals auch der Rechtswissenschaften erlassen, die am 1. Oktober 1982 in Kraft treten. Die Abteilungen haben die dazugehörigen Studienordnungen verabschiedet. Die bisherige Eigenart des Doktorandenstudiums an der HSG - zwei Studiensemester nach Studienprogramm und anschliessend die Doktorprüfung, erst anschliessend die Ausarbeitung der Dissertation - wird beibehalten. Die neuen Ordnungen bringen zur Hauptsache eine stärkere Konzentration auf ein Hauptfach.

Zum zweiten Mal hat der Informations- und Pressedienst eine HSG-Forschungsdokumentation (1982) veröffentlicht. Auf 70 Seiten wird über 49 abgeschlossene, 85 in Arbeit befindliche und 22 geplante Forschungsprojekte der fünf Abteilungen berichtet. Interessenten können diese Broschüre gratis beim Rektorat der Hochschule (Tel. 071 / 23 31 35) beziehen. Die Ergebnisse aus der eigenen Forschung haben vier neu berufene oder habilitierte Kollegen in ihrer Antrittsvorlesung vorge- tragen.

Zum Zweck der akademischen Berufsberatung sind 750 Maturanden aus der ganzen Schweiz am 5. Mai an die HSG gekommen. Ueber St. Gallen hinaus hat auch der erstmals hier durchgeführte juristische Fakultätentag gewirkt. Und über die Landesgrenzen hinaus fand in diesem Jahr das zum zwölften Mal durchgeführte Internationale Management-Gespräch des Internationalen Studenten-Comitees (ISC) Beachtung. Der Aulavortrag von Rolf Liebermann zum Thema "Die Tradierung der kulturellen Werte" setzte die im Winter begonnene Reihe fort.

Die Planung für die kommenden Jahre ist durch den von allen Hochschulen einzureichenden Entwicklungsplan 1984-1987 niedergeschrieben worden. Auch im Bausektor ist eine wichtige Entscheidung gefallen. Der Architektenwettbewerb für den geplanten Ergänzungsbau ist abgeschlossen und die Jury hat sich einstimmig für das Projekt von Bruno Gerosa, Arch. BSA/SIA entschieden.

Schliesslich kann noch vermeldet werden, dass die im letzten Semesterbericht erwähnte Hilfsaktion für die Partner-Universität in Warschau erfolgreich, das heisst unter Gewährleistung einer gerechten Verteilung, zu Ende geführt werden konnte.

Gustav Siebenmann

Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

Achèvement de la procédure de consultation sur trois projets législatifs. Le corps enseignant réagit avec véhémence contre la solution proposée par le Conseil fédéral pour la direction de l'école, solution élaborée dans les thèses pour le nouveau règlement d'application, car la fonction de recteur n'y est plus prévue. Election de cinq nouveaux membres au Conseil suisse des Ecoles polytechniques fédérales. Cérémonie à la mémoire du professeur Otto Jaag, le précurseur de la protection des eaux et pionnier de la recherche limnologique. Le service de presse édite un petit volume illustré qui informe sur "La vie quotidienne au Poly de Zurich". Nomination de nouveaux professeurs. Augmentation du nombre des professeurs et des étudiants entre 1971 et 1981. Ouverture du technorama à Winterthour.

Am 15. März lief die gemeinsame Frist für drei Vernehmlassungsverfahren ab: Die "Thesen zum neuen Vollzugsrecht des Bundesrates über den Schweizerischen Schulrat und die Eidgenössischen Hochschulen (ETH)", welche auf die Neufassung des für die ETHZ aus dem Jahre 1924 datierenden ETH-Reglements zielen, die "Thesen zu einer Assistenten-Verordnung" sowie die Thesen "Zur Entschädigung an Doktoranden". Zur Vernehmlassung wurden alle vier Hochschulstände eingeladen, womit reichlich Stoff für intensive Diskussionen vorlag. Die Dozentenschaft hat sich vehement gegen die vorgeschlagene Lösung für die Schulleitung gewehrt, die sich gemäss Thesen zusammensetzen soll

aus dem Präsidenten, als dem für die Leitung und Verwaltung Verantwortlichen, einem bis drei Vizepräsidenten, einem Verwaltungsdirektor und einem Generalsekretär. Die Dozenten vermissen den von ihnen gewählten Vertreter, den Rektor, und werden alles daran setzen, im weiteren Verfahren eine Aenderung des Vorschlages herbeizuführen.

Der Bundesrat hat auf den 1. März für eine fünfjährige Amtszeit die Mitglieder des Schweizerischen Schulrates gewählt. Neu gehören diesem Gremium an: Konrad Basler, Esslingen/ZH; Laurent Butty, Fribourg; Walter Gut, Hildisrieden/LU; René Meylan, Neuchâtel; Arthur Schmid, Oberentfelden/AG.

Am 4. Juni fand im Seenforschungslaboratorium der ETH/EAWAG in Kastanienbaum am Vierwaldstättersee eine Gedenkfeier für Otto Jaag statt. Dabei wurde eine Bronze-Tafel mit der Inschrift enthüllt: "Zum Gedenken an Prof. Dr. Otto Jaag, Wegbereiter für den Gewässerschutz, Förderer der limnologischen Wissenschaft, Direktor der EAWAG 1952-70".

"Alltag an der ETH Zürich" heisst ein hübsches Bildbändchen, das vom Pressedienst der ETHZ geschaffen wurde. Die rund 3,6 m lange (!) Publikation eignet sich ausgezeichnet als Mitbringsel für ausländische Besucher, Industrievertreter, etc.

Neue Professoren an unserer Hochschule sind: Jörg Hugel (o., elektronische Entwicklungen und Konstruktionen), Armand Borel (o., Mathematik).

Mitte Mai erschien der 72-seitige Jahresbericht 81 der ETHZ. Von den vielen interessanten Zahlenangaben seien lediglich vier wiedergegeben: Zahl der Professoren 1981: 260; 1970: 225. Gesamtzahl der Studenten 1981: 7'556; 1970: 6'776.

Ueber ein Ereignis soll zum Schluss noch berichtet werden, das zwar nicht an der ETHZ selbst stattgefunden hat, das aber für unsere Schule von grosser Bedeutung ist: Am 8. Mai wurde in Winterthur das Technorama Schweiz eröffnet.

Hans von Gunten

Universität Zürich

Madame le professeur Verena Meyer élue recteur de l'université. Dies academicus. La loi modifiée concernant l'organisation de l'université a été acceptée à une faible majorité lors de la votation populaire du 25 avril 1982. Cette loi renforce la direction de l'université, mais elle institue aussi une participation limitée des privat-docents, assistants et étudiants. Manifestations universitaires.

Am 20. März 1982 hat Frau Verena Meyer, o. Professor für Experimentalphysik, für die Amtsdauer von zwei Jahren das Rektorat übernommen. Sie wird als erster weiblicher Rektor einer schweizerischen Hochschule 1983 anlässlich der 150-Jahrfeier der Universität Zürich darauf hinweisen können, dass sie der Hochschule vorsteht, die als erste in Europa den Frauen den Weg zum akademischen Studium geöffnet hat. In den sympathischen "Gedanken zum Amtsantritt", mit denen sie sich im Mitteilungsblatt "uni" vorstellt, weist sie dem Rektor die "Rolle als Vermittler zwischen den Oberbehörden und den Fakultäten" zu, aber auch "zwischen Studierenden, Dozenten, Verwaltung und technischen Diensten und ganz besonders zwischen der Universität und der Oeffentlichkeit".

In ihrer Rektoratsrede am Dies academicus vom 29. April, der erstmals in der Universität Zürich-Irchel stattfand, sprach sie über das Thema: "Verschlingt die Zeit die Materie?".

Nachdem die Vorlage über ein neues Universitätsgesetz 1976 schon im Parlament gescheitert war und am 27. September 1981 die von der CVP lancierte Volksinitiative, die ebenfalls eine umfassende Reform der Universität vorsah, wuchtig verworfen wurde, gelangte am 25. April 1982 eine Behördeninitiative des Erziehungsrates vor den Souverän, die eine Aenderung des Unterrichtsgesetzes betreffend die Organisation der Universität zum Ziele hatte. Sie wollte nur noch ein Minimalprogramm verwirklichen, ihr hauptsächliches Anliegen war die Stärkung und eine bessere Kontinuität der Universitätsleitung. Die Vorlage ist in der Volksabstimmung mit relativ schwacher Mehrheit angenommen worden. Nach ihr wird die Universität in Zukunft geleitet von einem hauptamtlichen Rektor, dem ein weiterer Kom-

petenzbereich zusteht als bisher. Gewählt wird er für vier Jahre mit der Möglichkeit der Wiederwahl. Ihm stehen zwei Prorektoren zur Seite mit einer Amtsdauer von zwei Jahren und ebenfalls wieder wählbar. Dasselbe gilt für die Dekane. Die Hochschulkommission bleibt in ihrer bisherigen Zusammensetzung bestehen und nach wie vor dem Erziehungsrat unterstellt, doch wird sie samt den ihr zustehenden Geschäften im Unterrichtsgesetz verankert. Eine legale Grundlage erhält auch die Mitsprache der Privatdozenten, Assistenten und Studierenden; je drei ihrer Vertreter nehmen in den Fakultäten und im Senat wenn auch mit eingeschränktem Stimmrecht Einsitz. Die knappe Annahme der Vorlage durch das Volk war, wie ein Pressekommentator bemerkte, ein Ja ohne Ueberzeugung, was auch in der geringen Stimmbeteiligung zum Ausdruck kam.

Da die Senatssitzungen normalerweise nur im Wintersemester stattfinden, sind im Sommersemester 1982, das im ganzen ohne besondere Aufregungen verlief, keine wichtigen Entscheidungen getroffen worden. Doch sei noch auf einige gesamtuniversitäre Veranstaltungen hingewiesen:

- Anlässlich einer Gedenkstunde zum 150. Todestag von Johann Wolfgang Goethe sprach am 22. März Prof. H. Koelbing in der Aula über das Thema "Goethe als Naturforscher".
- Die "Tage der Offenen Türe", am 15. und 22. Mai, brachten den einladenden Instituten und Kliniken einen Zustrom von insgesamt über 3'000 Besuchern.
- Das Philologische Zentrum, ein Neubau an der Plattenstrasse, in dem das Slawische Seminar und das Seminar für Vergleichende Sprachwissenschaft untergebracht sind, ist am 22. Mai offiziell eröffnet worden.
- Während des Semesters nahm der Lichthof der Universität mit der Unterstützung des Rektorats folgende Ausstellungen auf: "Architecture Vernaculaire Romaine", unter dem Patronat des Völkerkundemuseums der Universität organisiert vom Conziliul Culturii Educatie Socialiste aus Rumänien, "Guillaume Apollinaire", veranstaltet vom Romanischen Seminar und die von der Swissaid eingerichtete Ausstellung "Hunger".

H i n w e i s

Das Hochschulinstitut für öffentliche Verwaltung in Lausanne nimmt am 4. Oktober 1982 seinen Unterricht auf. Es hat die Rechtsform einer Stiftung und ist entstanden als Gemeinschaftswerk der Universität Lausanne, der ETH Lausanne und des Kantons Waadt. Geleitet wird es von einem Stiftungsrat unter dem Präsidium von Botschafter Olivier Long, Professor am Institut de hautes études internationales in Genf, als Direktor amtiert Professor Reimund E. Germann, ehemals Dozent für Politik und Verwaltungswissenschaft an den Universitäten Fribourg und Genf.

Das Hochschulinstitut bietet ein Programm "Diplom für öffentliche Verwaltung" sowie Spezialkurse an und erteilt:

- ein "Höheres Diplom für öffentliche Verwaltung" an Studenten, die nach dem viersemestrigen Studium die Abschlussprüfung mit Erfolg bestehen;
- ein "Diplom für öffentliche Verwaltung" an Studenten, welche die nach dem ersten Studienjahr vorgesehenen Prüfungen mit Erfolg bestehen;
- Bescheinigung an die Teilnehmer von Spezialkursen.

Ueber den Studienaufbau, den Unterricht und die Zulassungsbedingungen orientiert eine vom Institut herausgegebene Broschüre, die über folgende Adresse bezogen werden kann:
Institut de hautes études en administration publique de l'Université, Bâtiment des facultés des sciences humaines I, 1015 Lausanne, Tel. 021 / 47 42 95.

Wir wünschen dem neuen Hochschulinstitut einen guten Start und seiner Tätigkeit grosse Ausstrahlungskraft.

Die Redaktion

A v i s

L'Institut de hautes études en administration publique, situé à Lausanne, débutera ses activités le 4 octobre 1982. Juridiquement, cet institut a reçu le statut d'une fondation. Il doit son origine à une initiative commune de l'Université de Lausanne, de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et du Canton de Vaud. Le Conseil de fondation est présidé par l'ambassadeur Olivier Long, professeur à l'Institut de hautes études internationales à Genève, et l'Institut lui-même a été placé sous la direction du professeur Reimund E. Germann qui, précédemment, enseignait les sciences politiques et administratives aux Universités de Fribourg et de Genève.

L'Institut offre un programme complet (deux ans) ainsi que des cours spéciaux. S'ils réussissent les examens prévus à cet effet, les étudiants pourront obtenir:

- un "diplôme supérieur en administration publique", au terme de deux ans d'études,
- un "diplôme d'administration publique", après la première année d'études, et
- des attestations, destinées aux participants des cours spéciaux.

Une brochure éditée par l'Institut renseigne sur le plan des études, l'enseignement et les conditions d'admission. On peut l'obtenir à l'adresse suivante: Institut de hautes études en administration publique de l'Université, Bâtiment des facultés des sciences humaines I, 1015 Lausanne, tél. 021 / 47 42 95.

Nous formons tous nos vœux pour ce nouvel institut universitaire et pour le rayonnement de ses activités.

La rédaction